

FRANCONVILLE



Notre village
N° 90

Meurthe
et
Moselle
(54)



05 novembre 2025

Photo : © Hervé Colson

ADMINISTRATIF

Syndicat des Eaux Euron-Mortagne

La commune de Damas aux bois quitte le syndicat pour rejoindre celui d'Épinal au 1er janvier 2026.
La commune de Vigneulles et le SIE de Bayon Virecourt entrent dans le syndicat au 1er janvier 2026.

Convention CCTLB : URBANISME

Il est rappelé que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) instruit les autorisations du droit des sols pour son territoire ainsi que pour les territoires de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle (CC3M), la Communauté de Communes du Pays du Sel et Vernois (CCPSV) et la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont (CCVP).

Cette mutualisation de service a permis une économie de moyens dans l'exécution de cette mission, devenue obligatoire pour les communes membres de ces Intercommunalités par l'application de l'article L 422-8 du code de l'urbanisme, tant en termes de gestion des dossiers que de suivi des différents outils métier, notamment à la suite du passage à la dématérialisation du dépôt des autorisations d'urbanisme au 1er janvier 2022.

La convention conclue entre la CCTLB et la commune de Franconville arrivant à échéance le 1er juillet 2025 est renouvelée.

COMMISSIONS

Bois

Le devis concernant la prestation d'encadrement d'exploitation forestière par l'ONF ainsi que le cubage. Ce devis s'élève à 1305€ HT.

Vu le petit nombre d'affouagistes et le volume important de bois de chauffage, il avait été étudié de reporter deux coupes à l'année prochaine mais le volume de grume en vente serait trop faible pour trouver acquéreur.

De fait, il a été décidé de changer la destination des parcelles 9 et 10. Les grumes seront exploitées en bois façonnés par le bûcheron Julien AIGUIER. Le reste des produits de la parcelle 9 et 10 seront vendus en bois sur pied et non en affouages comme initialement prévues. Pour les parcelles 7 et 8 pas de changement de destination.

Le conseil municipal n'a pas souhaité donner suite pour le moment au devis de l'entreprise Monasse d'un montant trop élevé (4650.00€ ht) pour l'entretien de la mise en peinture parcellaire.

À SAVOIR

Lulu Autopartage

Pour donner suite au redéploiement du service d'autopartage organisé par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et le PETR du Pays du Lunévillois, six véhicules vont être redistribués dont celle de la commune de Franconville.

La "lulu" de Franconville à sa mise en service était la plus utilisée des 41 communes. Au fil du temps et surtout cette dernière année elle a été la moins empruntée pour une distance de 4300 km contre 40 000 en moyenne sur les autres communes. Avec grand regret la "lulu" ne reviendra pas.

Les deux emplacements restent réservés pour la recharge des véhicules électriques. Les six véhicules seront mis à Gerbéviller, Blainville, Bayon, Einville-au-Jard, Damelevières, Badonviller.

Nouvelle secrétaire

Nous avons plaisir de vous présenter Doriane Christ, la nouvelle secrétaire de mairie depuis le 1^{er} septembre 2025. Maman d'une fille de 7 ans, Doriane à 27 ans, passionnée de la prothésie ongulaires, a fait des études commerciales puis, cette année un diplôme d'accès aux études universitaires. Elle travaille à la mairie de Parroy pour la gestion du camping du Grand Breuil et le gîte de la commune. Doriane a fait de nombreux stages sur plusieurs communes du Lunévillois, ce qui lui a permis de découvrir le métier de secrétaire de mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et une longue carrière dans l'administration.



À SAVOIR

Ils se sont engagés

Après sept années de vie commune, ce vendredi 31 octobre 2025, Sloane Dubois et Quentin SIGNER se sont pacsés. C'est avant tous un engagement mutuel, fondé sur la confiance, le respect et la volonté de construire ensemble un avenir commun et préserver celui de leurs enfants.

Nous leurs souhaitons tous nos vœux de bonheur et de réussites.



PASS SPORT

Pour rappel, la saison 2025/2026 du Pass'Sport a démarré le 1er septembre et est ouverte jusqu'au 31 décembre 2025 : dans le Grand-Est, déjà plus de 12 000 jeunes l'ont utilisé depuis cette ouverture.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 70 € servant à financer tout ou partie de l'inscription d'un jeune dans une structure partenaire (clubs, salles de sport,...) pour la saison 2025/2026.

Il est valable lors d'une inscription entre le 1er septembre et le 31 décembre 2025.

Qui peut bénéficier du Pass'Sport ?

- Les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)
- Les jeunes de 6 à 19 ans bénéficiant de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- Les personnes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- Les étudiants de moins de 28 ans, bénéficiant d'une bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales (attribuée avant le 15 octobre 2025)

<https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/jeunes-et-parents>



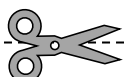
AGENDA

05

Vendredi 05 décembre 2025 - 18h30 : Saint-Nicolas à l'église

12

Vendredi 12 décembre 2025 - 20h30 : Réunion conseil municipal



à retourner par courriel à mairie@franconville54.fr avant le 20 novembre 2025

INSCRIPTION Saint - Nicolas Vendredi 5 décembre 2025 à 18h30 Église de FRANCONVILLE

Mon, mes enfants rencontreront Saint-Nicolas

NOM :

Prénom (s):

Prenez soin de vous.